Saran, le 30 Mai 2020

Compte-rendu de la visioconférence de la Commission Territoriale d'Arbitrage Du samedi 30 mai 2020

Présents : Mathieu DELHAYE (Président), Laurent CARNEAU (Vice-Président), Sylvie PIZZIO (CDA36), René RENAUD (CDA18), Joel VILLAIN (CDA45), Frédéric PIERRON (CDA37), Fabrice BELORGEY (CDA28), Bruno DAUMAIN (CDA41), Benoit GUILLON (Président CD37), Jérémie PERRIN (salarié).

Excusé : Claude DELORME (Président CD28)

Absents : André DHUIVONROUX (Président CD45), Stéphane CORDONETS (Président CD41), Pascal GAUTHIER (Président CD18), Jean-Paul MOREAU (Président CD36).

La Commission Territoriale d'Arbitrage s'est réunie en visioconférence le samedi 30 mai 2020 de 10h15 à 12h45.

L'ordre du jour était :

- Bilan de l'olympiade 2016-2020
- La territorialisation de l'arbitrage en LCVDL
- Le projet territorial de la CTA sur l'olympiade 2020-2024
- Organisation fonctionnelle CTA 2020-2024
- Positionnement de chacun sur la mandature 2020-2024

Tous ces points ont été traités.

• Bilan de l'olympiade 2016-2020

Laurent Carneau fait état des travaux réalisés sur l'olympiade 2016-2020, essentiellement sur les deux dernières années. Le constat est que la commission d'arbitrage a plutôt bien œuvré en cette fin de mandature (Pôle

désignation, Pôle formation, Pôle JAJ, Structuration administrative de la commission d'arbitrage, etc., etc.). Il reste encore des choses à faire ou à créer et cela sera dans les objectifs de la prochaine olympiade.

• La territorialisation de l'arbitrage

Mathieu Delhaye fait un rappel de ce qui était inclus dans cette réforme.

Contexte : la FFHB a fait voter lors de son AG à Nancy en 2016 une réforme de l'arbitrage afin que les ligues qui la compose territorialisent leur fonctionnement avec les comités.

A ce titre, la LCVDL a déjà mis en place cette territorialisation dans différentes commissions (COC, Discipline...)

Situation actuelle : la CTA est déjà opérationnelle concernant le pôle JAJ (formation et désignations) ainsi que le pôle formation des JA. Elle doit désormais mettre en place cette territorialisation concernant les désignations sur le pôle JA mais également sur le pôle suivi et accompagnement des JA/JAJ afin d'être pleinement en fonctionnement territorial sur l'ensemble des domaines liés à l'arbitrage.

L'objectif de ce projet est d'intégrer pleinement les ex-CDA qui deviendront des référents des bassins de pratique dans le fonctionnement de la CTA, les impliquer pour les valoriser et les fidéliser. Une parfaite symbiose permettra d'appliquer de façon homogène les règles de la CTA dans tous les comités.

Il est précisé que les CDA n'existeront plus sous la forme actuelle et que les référents n'auront pas besoin d'être élu au Conseil d'administration de leur comité pour exercer pleinement leur fonction. Ils seront membres de la CTA nommés par le ou la futur président(e) de CTA. Benoit Guillon souhaiterait tout de même que les futures référents de bassins de pratique soient élus des prochains conseils d'administrations des comités afin de créer du lien entre les bassins, les comités et la CTA. Mathieu Delhaye adhère à cette idée et encourage les 6 ex-présidents (e) de CDA à se porter candidat au CA de leur comité.

• Le projet territorial CTA sur la prochaine olympiade

Mathieu Delhaye fait une présentation du projet territorial de l'arbitrage sur les années 2020-2024. Ce projet devra être réalisé pour poursuivre les différentes actions mises en place sur la dernière mandature mais également

pour répondre aux besoins de notre ligue, de nos comités, de nos clubs, de nos JA et JAJ. Projet en lien avec les objectifs de la future équipe territoriale.

Ce projet est orienté sur quatre objectifs stratégiques :

1. Poursuivre la mise en place d'un fonctionnement territorial
2. Développer la féminisation de l'arbitrage
3. Coordonner la mise en place d'un projet fédéral de performance à notre échelon territorial
4. Coordonner le travail engagé sur la formation continue et le suivi des Juges Arbitres / Juges Arbitres Jeunes / Juges Accompagnateurs Territoriaux (ex-Juges Superviseur Territoriaux)
5. Promouvoir et valoriser les acteurs de l'arbitrage

• L'organisation fonctionnelle CTA 2020-2024

Jérémie Perrin fait un état du mode de fonctionnement de la CTA depuis deux ans avec un organigramme à savoir : un COPIL, un salarié à 0,25 ETP, ITFE en lien avec la CTA (partie arbitrage), Pôle suivi et formation continue, Pôle Désignation JA, Pôle désignation JAJ. A cela s'ajoute 11 salariés (fonctions dédiées essentiellement au secrétariat).

Il fait également une présentation des secteurs JA et JAJ (découpage du territoire en bassins de pratique) et de ce qui est mis en place dans ces bassins (Formations, Désignation, etc.., etc..).

Cette organisation sera à poursuivre et à améliorer si besoin sur 2020-2024.
Mathieu Delhaye réaffirme sa volonté et celle de la CTA d'avoir au plus tard en fin d'olympiade prochaine un salarié référent de l'arbitrage à plein temps.

• Positionnement de chacun(e) sur la prochaine mandature

Après avoir fait le bilan de la dernière mandature, avoir fait le point sur ce qu'il restait à faire sur la territorialisation de l'arbitrage, avoir présenté le projet arbitrage 2020-2024, Mathieu Delhaye demande à chaque président (e) de se positionner sur l'ensemble de ces points abordés et mais également de se positionner sur la prochaine mandature.

Les 6 présidents (e) de CDA adhèrent au projet présenté et sont partant comme référent de bassins de pratique. Il y a tout de même des interrogations de certains sur l'adhésion dans les comités.

Mathieu Delhaye les informe que le projet territorial de la future équipe de la Ligue CVDL va leur être présenté et que si des interrogations, des doutes, des points bloquants venaient à se faire connaitre, il rencontrera les présidents de comité afin d'échanger avec eux et que chacun adhère au projet.

L’ordre du jour épuisé, la visioconférence est clôturée à 12h45.

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

Mathieu DELHAYE
Président Commission Territoriale d’Arbitrage
Mobile : 06 12 64 26 57
delhaye.mathieu@bbox.fr